

Questions orales

● (1425)

Prenons l'exemple de la cyclosporine. Nous applaudissons tous quand une transplantation réussit. Ce sont les autres qui ont mis au point cette technologie, et moi je dis qu'au Canada nous pouvons découvrir nous aussi certains de ces médicaments. Il est grand temps que nous le comprenions, que nous nous tenions sur nos jambes, que nous nous reconnaissons le mérite de ce que nous faisons.

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE COMMUNIQUER LES ÉTUDES CONCERNANT L'INCIDENCE SUR LES COÛTS

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre, mais avant de la poser je vous demanderai un instant d'indulgence. J'ai adressé mes félicitations personnelles au chef de l'opposition. Je tiens à lui dire maintenant, au nom de tous mes collègues, que nous le félicitons très sincèrement d'avoir surmonté une rude épreuve personnelle dont tous les dirigeants politiques savent quelque chose. Nos vœux l'accompagnent, et je suis sûr qu'il me comprendra si nous lui disons que nous souhaitons que tout son bonheur futur soit d'ordre strictement personnel.

Revenons à nos moutons. Je voudrais interroger le premier ministre sur les modifications que le gouvernement envisage d'apporter à la législation sur les médicaments. J'ai rencontré cette fin de semaine des personnes âgées et des pharmaciens à Toronto, Hamilton et Windsor. Tous sans exception demandent instamment au gouvernement de retirer le projet de loi actuel. Dans ces conditions, le premier ministre va-t-il nous communiquer les études prouvant la diminution des coûts dont a parlé le ministre dans le communiqué de presse publié cette fin de semaine? Le gouvernement va-t-il au moins avoir l'honnêteté de nous communiquer ces études de façon à permettre à la Chambre de les examiner?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, c'est une question qui m'a été posée par écrit par le critique du NPD pour la santé, et nous lui avons alors répondu. Cette question relève de la compétence du ministre de la Consommation et des Corporations, et celui-ci a très clairement dit qu'il souhaitait que la question soit étudiée en comité car c'est là qu'il faut en discuter et qu'il faut peser les faits. Laissons la procédure parlementaire se dérouler normalement. Renvoyons la question au comité de façon à permettre au député d'obtenir des résultats.

ON DEMANDE COMMUNICATION DE TOUTES LES ÉTUDES

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ce que le ministre a déclaré n'est pas exact. Il a refusé de fournir ces études sous prétexte qu'il s'agissait de documents du cabinet. Je parle d'une nouvelle série d'études. Je pose ma question au premier ministre qui a prêché l'ouverture du gouvernement. Sachant que le ministre a refusé de divulguer les précédentes études faites sur les répercussions de ce projet de loi et qu'il a publié vendredi un communiqué de presse mentionnant d'autres études, le gouvernement va-t-il avoir l'honnêteté vis-à-vis du peuple canadien de nous communiquer maintenant toutes ces études?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, le gouvernement du Canada agit honnêtement. Il a très soigneusement pesé cette question. Dans un régime de soins de santé, il y a toujours un compromis entre la capacité de payer et la possibilité d'être à la pointe du progrès.

Jour après jour, j'entends des députés dire à la Chambre qu'il faudrait accroître les crédits des universités et les possibilités de faire de la recherche pour les jeunes. Nous tenons ici un moyen de le faire. Le meilleur moyen d'étudier la question de façon détaillée, comme le savent tous les députés qui ont une certaine expérience de la Chambre, c'est manifestement de renvoyer la question au comité, pour pouvoir examiner et approfondir ces études ou les autres arguments que le député se plaît à présenter comme des faits.

[Français]

ON DEMANDE SI LES ÉTUDES MINISTÉRIELLES SERONT RENDUES PUBLIQUES

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre qui a promis au public canadien d'avoir un gouvernement ouvert.

Le ministre a refusé de rendre publiques les études ministérielles la semaine dernière. Encore une fois, nous avons un autre exemple d'études ministérielles.

Je demande au premier ministre: Le gouvernement va-t-il produire ces études pour le public? Où est le gouvernement ouvert?

● (1430)

[Traduction]

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, c'est la même question, et la réponse est donc la même. Tout ce que je peux demander au député, c'est de faire quelque chose que n'importe quel parlementaire comprend. Quand une question a été débattue à la Chambre, on la renvoie au comité pour un examen approfondi.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

LES SUPERBOÎTES—LE COÛT DES RÉPARATIONS

M. George Baker (Gander—Twillingate): Monsieur le Président, nous avons tous entendu parler de la campagne nationale d'inspection de milliers de superboîtes, lundi et mardi derniers, et de la réparation de plus de 300 d'entre elles. Aujourd'hui, il y a une autre campagne. Elle vise à modifier toutes les superboîtes du Canada pour en améliorer la sécurité, bien que le ministre nous ait affirmé la semaine dernière que le courrier était en sécurité. Je demande au ministre s'il a une estimation de ce que coûtera le transport de techniciens aux quatre coins du pays, ainsi que leurs frais de séjour, leur travail etc., pour la deuxième fois en une semaine pour réparer ces superboîtes? Le ministre ne pense-t-il pas qu'il serait moins coûteux de rétablir la livraison à domicile?